ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

24e circonscription - 17e arrondissement (Epinettes - Batignolles)

électrices, électeurs

Les événements qui viennent de se dérouler ont montré que les Français ne veulent plus que l'on gouverne sans eux et contre eux. Le Président de la République a dû donner la parole au peuple.

Le 23 juin, vous allez voter, émettre un jugement. Faites-le dans le sens du progrès social, de la démocratie et de l'intérêt national. Comme en 1967, élisez un député communiste.

DIX ANNEES POUR JUGER

Depuis 1958, les députés gaullistes, dont M. Missoffe, et leurs alliés sont majoritaires à l'Assemblée Nationale.

Durant ce temps la production s'est accrue de 60 % mais les revendications des travailleurs manuels et intellectuels, des étudiants et enseignants, des classes moyennes ont été systématiquement repoussées.

Cinq cent mille Français sont en chômage. La crise du logement comme celle de l'enseignement n'ont pas reçu de solution. Des centaines de milliers de personnes âgées subsistent avec 6 F par jour.

Avant les grèves, quatre millions de travailleurs gagnaient moins de 600 F par mois.

Installés au gouvernement, les grands monopoles capitalistes sont les seuls bénéficiaires du régime gaulliste. Ils veulent une majorité renforcée pour continuer leur politique.

LES GRANDES LUTTES SOCIALES

Il a fallu un immense mouvement de grève pour faire aboutir des revendications légitimes en suspens depuis des années.

Ce mouvement s'est déroulé avec un sang-froid qui doit beaucoup à la C.G.T. Les communistes ont apporté leur soutien actif aux luttes ouvrières et aux légitimes exigences des étudiants. En condamnant la répression policière et en s'opposant à toutes les provocations des groupes gauchistes, les communistes ont le

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS VOUS APPELLE A VOTER POUR

Louis RÉGULIER

CANDIDAT

Robert JEAN

SUPPLEANT



LOUIS REGULIER
CANDIDAT

37 ans, marié, un enfant - Cheminot - Fils d'artisan cordonnier, il entre à 14 ans à l'Ecole d'apprentissage de la S.N.C.F. - Depuis 1950, il est employé comme ajusteur à Paris-Batignolles - Adhère au Syndicat C.G.T. en 1951 ; il participe activement à toutes les luttes de sa corporation et, en raison de son activité militante pour la défense des intérêts des cheminots, ces derniers lui ont confié d'importantes responsabilités syndicales - Il adhère au Parti Communiste en 1956 - Membre du Bureau de la Fédération de Paris. Secrétaire du Comité du 17e arrondissement.

souci de barrer la route à l'aventure, évitant ainsi de grands malheurs à notre pays.

Le drapeau de la classe ouvrière, ce n'est pas le drapeau noir de l'anarchisme. C'est le drapeau rouge du socialisme et le drapeau tricolore de la grande révolution française, le drapeau de la nation.

LE VRAI CHOIX

Après avoir affirmé pendant dix ans que tout allait bien, de Gaulle aujourd'hui parle de tout changer, de faire la « révolution de la participation ».

Ces propos démagogiques sont contredits par toute la pratique gaulliste qui, depuis 1958, a limité les droits des Français à la gestion de leurs propres affaires dans tous les domaines.

Les gaullistes cherchent aussi à faire peur en agitant le prétendu danger communiste.

Il est vrai que le Parti Communiste Français est l'adversaire le plus conséquent du pouvoir gaulliste. Mais le choix n'est pas entre le gaullisme et le communisme.

Le Parti Communiste, animé par une profonde volonté d'union des gauches, ne revendique pas pour lui seul le pouvoir, il est pour un gouvernement populaire et d'union démocratique s'appuyant sur la volonté du peuple.

POUR UNE FRANCE DEMOCRATIQUE POUR LE PROGRES SOCIAL

Le Parti Communiste Français préconise la constitution d'un gouvernement d'union fondé sur un programme commun, sur l'entente durable de toutes les forces ouvrières et démocratiques.

Un tel gouvernement devrait, selon les communistes, garantir les libertés publiques et le droit à l'information, réaliser un programme d'expansion économique fondé sur la nationalisation progressive des grands monopoles et la gestion démocratique du secteur public et nationalisé.

Il réduirait les dépenses improductives, réformerait la fiscalité, éviterait la hausse des prix et l'inflation.

Ces réformes permettraient d'améliorer les salaires et retraites, de réduire le temps de travail et d'assurer le plein emploi. Les ordonnances frappant la Sécurité Sociale seraient abrogées, les droits syndicaux étendus, l'Université et la culture démocratisées, les problèmes de logement et de la santé solutionnés. La politique extérieure serait fondée sur la coopération internationale, la sécurité collective, le désarmement, ce qui implique pour le peuple vietnamien le droit de déterminer son sort dans l'indépendance.

Voter communiste, c'est ratifier ce programme novateur et efficace, c'est voter pour la démocratie et pour le socialisme.

électrices, électeurs

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS S'ADRESSE A VOUS AVEC CONFIANCE

- Pour l'union des travailleurs, des démocrates, des communistes, socialistes, républicains, croyants et incroyants ;
- Pour garantir les résultats obtenus par vos luttes et les prolonger par un changement politique assurant le progrès social, la démocratie et la paix ;

Votez dès le premier tour pour

Louis REGULIER

Vu : le candidat.

CETTE CIRCULAIRE N'EST PAS A METTRE DANS L'URNE, VOTRE VOTE SERAIT ANNULE. — UTILISEZ LE BULLETIN DE VOTE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS CI-JOINT.

S.G.P. — PARIS.